



PROCES-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 18 AVRIL 2016 TENUE A L'INSTITUT NATIONAL GNEVOIS

EXERCICES 2014 ET 2015

Ordre du jour

1. Allocution de bienvenue du Président
2. Acceptation du PV de l'assemblée générale du 24 novembre 2014
3. Rapport d'activité du Président,
4. Rapport financier de l'Administratrice
5. Rapport des Vérificateurs aux comptes
6. Décharge au Comité pour sa gestion de l'exercice écoulé
7. Election du Comité
8. Election du Président
9. Projets 2016
10. Journée du roman genevois fantastique et de science-fiction
11. Divers

1. Le Président Bernard Lescaze reçoit les membres qui se sont déplacés pour l'Assemblée générale ordinaire et les remercie pour leur présence.
2. Il ouvre officiellement la séance en soumettant pour approbation le procès-verbal de l'Assemblée générale du 24 novembre 2014. Le procès-verbal est lu et accepté à l'unanimité.
3. Rapports du Président sur l'activité 2014 et 2015. Deux rapports ont été préparés par le Président qui les lit et les commente. (Annexe 1).
Il précise que l'activité de la SGE se déploie tant pour faire découvrir de jeunes écrivains, d'où l'intérêt de la prochaine Manufacture des lettres sur les primo romanciers genevois que sur la redécouverte d'un passé littéraire très riche, quoique parfois injustement oublié par les Histoires de la littérature romande.
Il souligne par ailleurs la nécessité de renouveler nos membres, ce qui se fait puisque le décès de plusieurs membres âgés a été comblé par l'admission de nouveaux membres sensiblement plus jeunes.
Mais les exigences d'admission (avoir publié un livre) freinent le recrutement.
4. L'administratrice qui a tenu la comptabilité commente le rapport financier de l'exercice. (Annexe 2).
Elle a fait un important travail en recherchant tous les montants de cotisations perçues depuis 2012. Plusieurs membres qui ont oublié de contribuer certaines années seront approchés pour se mettre à jour.
La perte de fr. 2'444.91 enregistrée en 2014 a été compensée en partie en 2015 puisque le résultat de cette année a été positif à raison de fr. 2052.96. La perte à ce jour se monte à Fr. 391.95. Elle sera reportée en 2016.
Le roman historique édité par la SGE a été très apprécié, mais n'est à ce jour pas entièrement financé, bien qu'il soit provisionné dans les comptes. Il faudra trouver une solution pour ce poste au bilan en 2016.



5. Le rapport des vérificateurs des comptes est lu.
6. Le président ouvre la discussion sur les trois rapports. Un membre suggère d'augmenter les cotisations à 100 francs vu les déficits qui ont mangé toutes nos réserves. Le Président craint pour sa part que l'augmentation de la cotisation n'entraîne la diminution de nos membres, bien que le montant de celle-ci n'ait pas été modifié depuis dix-sept ans ! La discussion montre, à la suite de diverses interventions, que l'assemblée est favorable à une hausse de la cotisation, qui sera proposée l'année prochaine.
Les trois rapports sont soumis au vote. Ils sont approuvés à l'unanimité.
7. Election du comité. Suite à la démission de M. Sylvain Thévoz, actuellement surchargé de travail, Mme Nicole Staremborg, conservatrice au Musée de Prangins a été élue à l'unanimité. Les autres membres du comité se représentent. Le nouveau comité est donc composé de M. Bernard Lescaze, président, Mme Hurter administratrice, Mme Fawzia Assaad, Mme Clara Franceschetti, Mme Marlo Mylonas et Mme Nicole Staremborg.
8. Election du Président. M. Bernard Lescaze est élu par acclamation et est vivement remercié pour l'énergie qu'il déploie pour la Société Genevoise des Ecrivains.
9. Programme 2016 :
Il est prévu d'organiser deux Manufactures des Lettres, une soirée littéraire Suisse Pologne, la « Journée du roman fantastique et de science-fiction genevois » et naturellement la remise du prix offert par la Ville de Genève en décembre et qui sera cette année consacré à la poésie.
10. Divers: Il n'y a pas de divers.

La séance est levée à 13h.30.

B. Lescaze Président

S. Hurter Administratrice